

de nos fautes séculaires, *nobis concedas veniam per saecula*.
O douce Reine, Marie ! *O Bénigna, O Regina ! O Maria !*...

Il faut quitter ! Au revoir ! "Vous partez, mais nous restons, et nous prions la Vierge pour vous et votre digne missionnaire, M. Joseph De Gonzague". En cette année bicentenaire du Sanctuaire les Abénaquis de Pierreville ont donc été les premiers à le visiter. Ce droit de priorité leur appartenait, puisque leurs pères sont venus prier ici avant les nôtres ? Honneur à eux !

Pèlerinage des Trois-Rivières.

(16 MAI; 640 PELERINS)

La seconde place sur la liste était réservée à la ville des Trois-Rivières. Et c'était dans l'ordre. La paroisse du Cap-de-la-Madeleine n'a-t-elle pas été d'abord partie intégrante de l'Église-Mère de la cité de Laviolette, puis sa filiale, avant d'être sa voisine ? En 1715, Les Trois-Rivières, dans la personne de son Gouverneur, M. de Galifet, n'a-t-elle pas contribué, pour une bonne part, à l'érection du Sanctuaire ? N'est-ce pas des Trois-Rivières que nous est venu, après le prodige du "pont des chapelets", le premier pèlerinage public ? Intéressés à notre oeuvre diocésaine et nationale, les fidèles des Trois-Rivières sont prêts à s'imposer des sacrifices pour l'aider à se développer. Rien d'étonnant alors que plus de 600 de nos amis trifluviens soient venus, au premier beau dimanche de mai, passer trois heures aux pieds de N. D. du Cap, sous la haute direction de M. le Chanoine Massicotte, curé de la Cathédrale.

Grâce à la générosité du Conseil de la Ville, "Le Progrès" nous amènera ainsi, le premier et le troisième dimanche de chaque mois, un groupe de pèlerins aussi sérieusement pieux, espérons-le, que ceux d'aujourd'hui. Bienvenue !

Pèlerinage des Enfants de Marie de St Philippe et de Ste Cécile des Trois-Rivières.

(23 MAI; 350 PELERINES)

Le détachement de la paroisse de Ste Cécile de la Cathédrale devait avoir son contre-coup jusque dans l'organisation